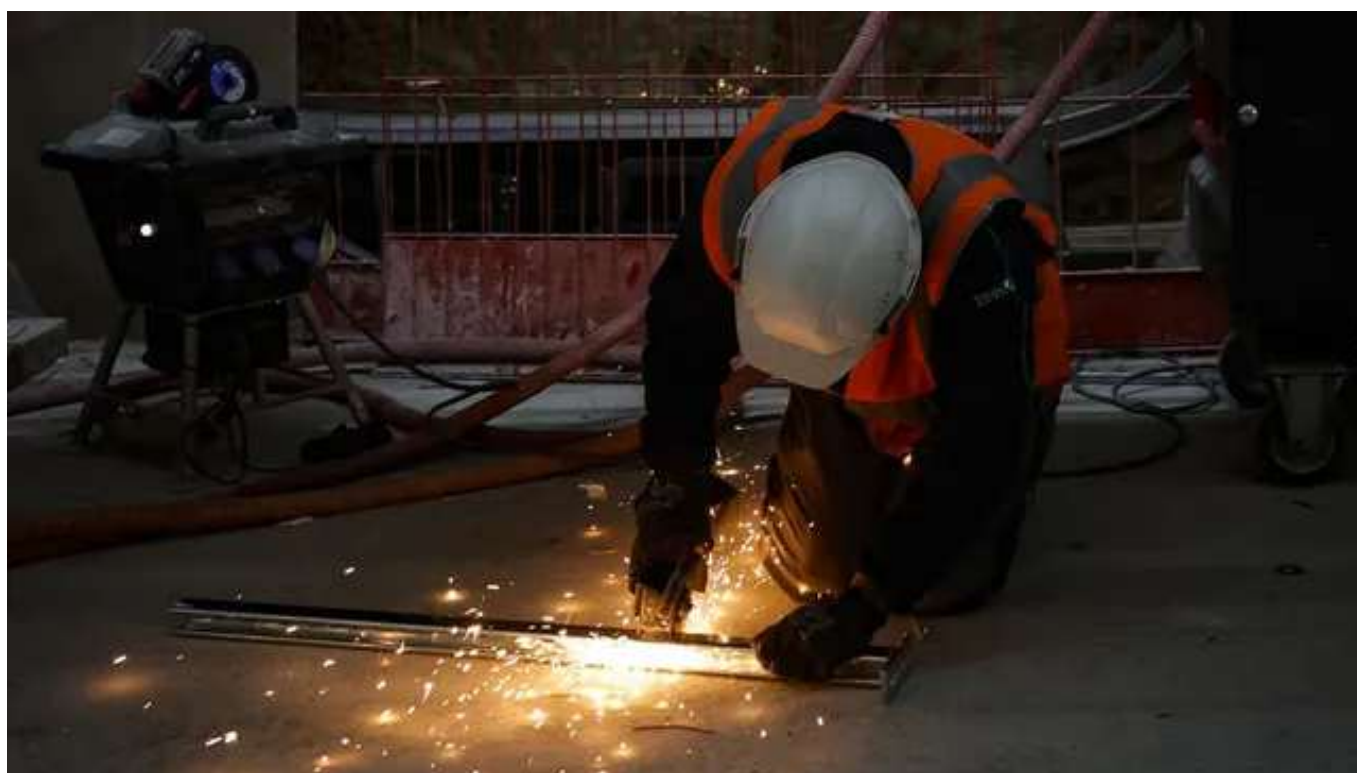


EN CHIFFRES

L'emploi fait du surplace en France

L'économie française n'a gagné que 12.000 postes salariés au quatrième trimestre 2023, selon des chiffres définitifs de l'Insee publié ce jeudi. Seule l'industrie tire son épingle du jeu. Ainsi que le secteur public.



L'industrie a gagné 35.500 emplois salariés sur un an à fin 2023, selon l'Insee. (GEOFFROY VAN DER HASSELT/AFP)

Par **Alain Ruello**

Publié le 29 févr. 2024 à 07:47 | Mis à jour le 29 févr. 2024 à 17:50

L'activité est à l'arrêt, l'emploi aussi. Les effectifs salariés ont progressé de 11.900 au quatrième trimestre 2023, après une hausse de 60.800 emplois au cours des trois mois précédents, selon des chiffres définitifs de l'Insee publiés ce jeudi.

Sur un an, le bilan reste très positif avec 150.000 postes créés, même si le ralentissement est patent par rapport aux années d'euphorie qui ont suivi la sortie du Covid. Par rapport à l'avant-crise sanitaire, c'est-à-dire fin 2019, l'économie française a

gagné 1,3 million d'emplois, soit une hausse de 5 %, dont un tiers liés aux contrats d'alternance.

L'évolution du quatrième trimestre est le résultat contrasté d'un recul dans le privé (-12.600 emplois), le premier depuis le troisième trimestre 2018 si l'on met de côté l'année 2020 atypique, et d'une nouvelle progression soutenue dans la fonction publique (+24.500), souligne l'institut statistique national.

L'évolution de l'emploi salarié

En milliers



SOURCE : INSEE

L'intérim a reculé pour le quatrième trimestre d'affilée. Locomotive habituelle du marché du travail, le secteur tertiaire marchand a fait du surplace. L'industrie, elle, tire son épingle du jeu avec des effectifs salariés qui ont progressé de 35.500 sur un an, toujours hors intérim.

L'assurance-chômage dans le viseur d'Attal

La publication de ces chiffres intervient peu après que Gabriel Attal a menacé les partenaires sociaux d'une **nouvelle lettre de cadrage sur l'assurance-chômage**, alors que le dernier accord, conclu mi-novembre, n'est même pas encore en oeuvre. Elle pourrait leur être envoyée dans la foulée de leur négociation sur les parcours professionnels.

Le Premier ministre a évoqué un nouveau tour de vis sur la durée d'indemnisation ou la dégressivité de l'allocation, sans plus de détails. Pour le gouvernement, les règles d'indemnisation ne sont toujours pas assez incitatives à la reprise d'un travail qui doit toujours mieux payer que l'inactivité.

LIRE AUSSI :

- **Assurance-chômage : les effets significatifs de la réforme de 2019**

L'exécutif met en avant un taux de chômage encore élevé (7,5 % de la population active) et les difficultés de recrutement qui persistent. Même s'il reste très supérieur à son niveau d'avant-crise sanitaire, le taux d'emplois vacants a baissé de 6 % sur les trois derniers mois de l'année dans les entreprises de plus de dix salariés du privé, selon le ministère du Travail.

Pour atteindre son objectif de plein-emploi en 2027, le gouvernement mise aussi sur le projet France Travail de réorganisation du service public de l'emploi. L'un de ses volets porte sur **une réforme de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA** qui conditionne le versement de l'aide à 15 heures d'activité hebdomadaires. En déplacement ce vendredi à Epinal dans les Vosges, Gabriel Attal annoncera les 47 bassins d'emploi qui vont rejoindre les 18 premiers à avoir expérimenté la réforme.

